

Médecins : un usage inégal de la téléconsultation



© 2026 Les Echos Publishing

La crise du Covid-19 a accéléré le développement de la téléconsultation médicale. Mais qu'en reste-t-il 6 ans après ? Et qui l'utilise réellement ? Une nouvelle étude de la Drees et de l'Insee s'est intéressée à ces questions. Elle indique notamment qu'en 2023, les médecins généralistes libéraux ont réalisé 5,4 millions de téléconsultations, soit 2,2 % de l'ensemble des consultations (contre 3,0 % en 2022 et 3,7 % en 2021). En 2024, 15 % des patients ont eu recours à la téléconsultation au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Un usage lié à l'âge, au diplôme et au mode de vie

Selon cette étude, l'utilisation de la téléconsultation est fortement liée à l'âge, au diplôme et au mode de vie urbain. 23 % des 18-29 ans déclarent, en effet, téléconsulter, contre 6 % chez les 60 ans ou plus et 4 % chez les 75 ans et plus. Elle est plus fréquente chez les titulaires d'un diplôme Bac+3 ou plus (24 %) que chez les peu ou pas diplômées (5 %). 21 % des recours à la téléconsultation ont lieu dans les grands centres urbains, avec des niveaux plus bas dans le monde rural (9 à 11 % selon les catégories de communes). Pour 43 % des intéressés, le recours à la téléconsultation s'explique par la difficulté à obtenir un rendez-vous en présentiel. Pour 33 %,

il est utilisé pour une consultation en urgence et pour 20 % pour l'obtention d'un simple renouvellement ou d'un certificat médical. 67 % indiquent tout de même préférer se rendre sur place...

Pour consulter l'étude :

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>

© 2026 Les Echos Publishing